

# LES TARIFS ÉCOLE DE MUSIQUE

2018-2019

*L'adhésion à l'école de musique est annuelle. Le paiement s'effectue par trimestre à réception de la facture. Il est possible d'opter pour le prélèvement automatique.  
Pour cela, téléchargez et complétez l'autorisation de prélèvement SEPA.*

## TARIFS AU TRIMESTRE

### RÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN ET ENFANTS DONT LE(S) PARENT(S) TRAVAILLE(NT) SUR LE TERRITOIRE

Quotient Familial	Inférieur à 500	de 501 à 700	de 701 à 900	de 901 à 1100	de 1101 à 1300	de 1301 à 1500	Supérieur à 1500
Solfège ou culture musicale seulement	55 €	58 €	61 €	64 €	67 €	71 €	74 €
Instrument ou chant seulement (au-delà du second cycle de solfège)	60 €	63 €	66 €	70 €	73 €	77 €	80 €
Solfège ou culture musicale + Instrument ou chant	81 €	85 €	89 €	94 €	99 €	104 €	109 €
Éveil Musical	33 €	34 €	36 €	38 €	40 €	42 €	44 €

### HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

Quotient Familial	Inférieur à 500	de 501 à 700	de 701 à 900	de 901 à 1100	de 1101 à 1300	de 1301 à 1500	Supérieur à 1500
Solfège ou culture musicale seulement	110 €	116 €	122 €	128 €	135 €	142 €	149 €
Instrument ou chant seulement (au-delà du second cycle de solfège)	119 €	125 €	132 €	139 €	146 €	153 €	161 €
Solfège ou culture musicale + Instrument ou chant	161 €	170 €	178 €	188 €	197 €	207 €	217 €
Éveil Musical	66 €	69 €	73 €	76 €	80 €	84 €	88 €

## TARIFS DES AUTRES ACTIVITÉS

Chorale enfants : 15 € par trimestre  
 Chorale adultes : 41 € par trimestre  
 Classe Orchestre : 25 € par trimestre  
 Ateliers musiques actuelles : forfait de 31 € à l'année  
 Location d'instruments : 31 € par instrument et par trimestre  
 (Caution obligatoire de 385 € par instrument)